

[illegible][illegible]



24

Notaire Public de la Ville de Montreal
des parois de Marriage entre les parties
dresse par Moy dret officier public et le
partie present Moy le même jour a l'acte
de la Maison Commune d'Henry Sans qu'on
forme opposition que le Certificat public
des proceps de Marriage auquel ledit Jean
Marie Mafel Jeanne Antoinette Jaquema
ont declare a haute voix S'y rendre Mutuellement
expresses dequite le moir Jean Baptiste
Adam teulain demurant a Mont mari age
de soixante ans Beny signant Laboune
demurant a l'heure de l'acte
demurant a l'heure de l'acte
Mafel Jeanne Antoinette Jaquema
a Mont mari age trent huit ans, les
tmoins ledit futur s'y ont ont prononce
a haute voix S'y rendre pour s'y prononce
au nom de la ley que ledit Jean Marie
Mafel Jeanne Antoinette Jaquema sont
mis en Marriage de tout quoy et act